

N° DEL 2015.02.18/006

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le mercredi 18 février 2015 à 17h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de Monsieur Gérard FROMM, Maire.

CONVOCAATION	
Date	11/02/2015
Affichage	11/02/2015

Etaient Présents : GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc.

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Nombre suffrages exprimés
33	25	30

Etaient Représentés :

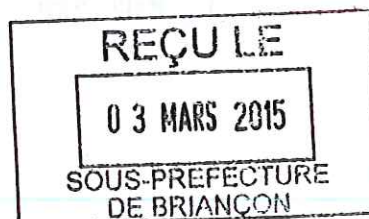
BOVETTO Fanny pouvoir à MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno pouvoir à FROMM Gérard, JIMENEZ Claude pouvoir à PROREL Alain, ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed, DAZIN Florian pouvoir à PICAT RE Alessandro.

THEME : ARCHIVES 1.

OBJET : RESTAURATION DE DOCUMENTS D'ARCHIVES : DEMANDES DE SUBVENTIONS.

Absents Excusés : PEYTHIEU Eric, BOVETTO Fanny, MARTINEZ Gilles, DAVANTURE Bruno, JIMENEZ Claude, ROMAIN Manuel, ARMAND Emilie, DAZIN Florian.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Yvon AIGUIER

La commune de Briançon poursuit sa politique de restauration et de sauvegarde de ses archives.

De nombreux documents tels que les registres de délibérations du conseil municipal nécessitent une restauration afin d'assurer leur conservation et leur mise à disposition du public.

Le montant total estimé de cette opération de restauration pour 2015 est de 1 298,80 € HT soit 1 558,56 € TTC.

Le plan de financement prévu est le suivant :

Documents à restaurer	Dépenses			Recettes		
	Montant HT	TVA	Montant TTC	Organismes	Montant HT	%
1 D 10 Registre de délibération 1856-1869	1 091,40 €	218,28 €	1 309,68 €	Etat/DRAC	259,76 €	20 %
1 D 20 Registre de délibération 1944-1946	207,40 €	41,48 €	248,88 €	Conseil Général	259,76 €	20 %
				Autofinancement	779,28 €	60 %
TOTAL	1 298,80 €	259,76 €	1 558,56 €	TOTAL	1 298,80 €	100 %

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De valider l'enveloppe financière de l'opération et de décider de sa réalisation ;
- Dit que les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération sont inscrit au budget en section fonctionnement ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 30
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

TRANSMIS LE 02 MARS 2015
PUBLIÉ LE 02 MARS 2015
NOTIFIÉ LE 03 MARS 2015

Le Maire,
Gérard FROMM.



The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DE BRIANCON' at the top, 'HAUTE-ALPES' at the bottom, and a central emblem featuring a figure on horseback. The signature is written across the stamp and extends to the right.